

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 14 JUIN 2022



Élue de quartier Gondoles Sud :
Hancès SASU

Le conseil de quartier s'est tenu le mardi 14 juin 2022 à partir de 19H, à la Calypso. 65 personnes étaient présentes d'après la fiche de présence.

Après avoir salué et remercié les habitants pour leur présence nombreuse, Hancès SASU a proposé d'aborder l'ordre du jour, arrêté avec les référents-habitants.

Il est rappelé l'adresse mail à laquelle les référents-habitants peuvent être contactés : referent.gondolessud@gmail.com

De plus une boîte aux lettres a été mise en place à la Calypso pour laisser des messages aux référents-habitants.

SUPPRESSION DE LA CORONAPISTE

Après plusieurs demandes, **le Maire a obtenu la suppression des pistes sanitaires provisoires (coronapistes) existantes** le long des trottoirs nord et sud dans les Gondoles. Il a demandé également l'effacement des lignes tracées en jaune. Cette suppression devrait intervenir très prochainement. Parallèlement, **le Département réalise une étude d'aménagement d'une piste cyclable définitive.**

Une grande partie des habitants ont fait part de leur satisfaction. Cependant, **certains habitants souhaiteraient que des mesures anti-stationnement soient prises** et qu'une **jonction entre les quais et le pont de Choisy** soit prise en compte pour la future piste cyclable.

TECHNICENTRE DE LA SNCF

Hancès SASU rappelle qu'une lettre faite par les habitants du groupe thématique sur le technicentre au Président du Conseil Départemental et à la Préfète du Val-de-Marne a été accompagnée d'une lettre du Maire. **La Ville a demandé au Département et à la Préfète qu'une réunion soit organisée avant les congés d'été pour faire le point sur ce sujet.**

Il est indiqué que le Maire a rendez-vous avec la SNCF, le 21 juin et que le conseil de quartier sera tenu informé de la suite de cet entretien. **Il semblerait que la SNCF soit prête à venir à un prochain conseil de quartier pour échanger avec les habitants.**

FUTUR CENTRE DE SANTÉ

Au cours d'une réunion entre le Maire et les médecins du futur centre de santé, ces derniers ont indiqué qu'ils étaient disponibles pour venir présenter leur projet aux habitants lors d'un prochain conseil de quartier.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « CIRCULATION ET STATIONNEMENT »

Une référente-habitante présente quelques pistes de travail élaborées par les habitants de ce groupe de travail. En aucun cas il ne s'agit de décisions actées, elles seront étudiées ensuite en conseil de quartier, avec les élus et les services municipaux qui travaillent un plan de stationnement et de circulation à l'échelle de la ville également :

- réflexion sur la **mise en sens unique de certaines rues**,
- refaire la **signalisation**,
- proposition d'un **sticker résident** ou d'une **carte de résident** afin d'améliorer la situation des stationnements dans les rues de la Chasse, du Dr Calmette et Jean Bouin. Les non-résidents paieraient leur stationnement ou auraient une amende selon la réflexion initiale du groupe de travail,
- **problème du parking du RER D** : réflexion sur un stationnement résidentiel,
- rue Corvol, retirer les chicanes (blocs inadaptés) pour casser la vitesse et **envisager des ralentisseurs**,
- **la piste d'ajouter des radars a été écartée** car l'ajout de cet équipement relève de la préfecture et non de la mairie.

Il est rappelé aux habitants qui le souhaitent la **possibilité de rejoindre les groupes de travail thématiques en prenant contact avec les référents-habitants à l'adresse mail : referent.gondolessud@gmail.com ou par la **boîte aux lettres devant la Calypso.****

Un nouveau groupe de travail devrait se mettre en place sur le thème culture et loisirs.

PROJETS DES HABITANTS

● Aide aux devoirs et activités séniors :

Une habitante, Léa CHEVALERIAS, propose de **mettre en place au sein de la Calypso, une aide aux devoirs pour les élèves jusqu'à 18 ans**, d'y faire participer des séniors, ce qui créerait de l'intergénérationnel ; des activités pour les séniors. Pour **les habitants désireux de participer à cette initiative, ils peuvent prendre contact avec les référents-habitants.**

● Création d'une épicerie coopérative :

Une habitante évoque la **création d'une épicerie coopérative « choisytacoop » qui diffuserait des produits locaux ou bios** et serait gérée par participation citoyenne. Une réunion d'information est prévue le jeudi 30 juin à 19H salle Jean-Baptiste Clément.

DOLÉANCES DES HABITANTS

- Au parc des Gondoles Sud, en face de la ferme, les jeux pour les enfants ont été totalement dégradés, de nouvelles installations sont-elles prévues ?
- Des habitants souhaiteraient qu'un nettoyage des quais de Seine soit régulièrement fait. Il est signalé, par ailleurs, la dangerosité des scooters et des trottinettes électriques sur les quais. Ce type d'engin est-il autorisé ?
- Concernant le chemin de l'exploitation, des habitants signalent des trafics en tous genres. La Police municipale en sera informée. Certains habitants demandent s'il est prévu que ce chemin devienne une rue. Un élu présent leur indique qu'il n'en est rien.
- Le terrain de pétanque du chemin d'exploitation va être bientôt déplacé afin de créer un chemin de « promenade verte ».
- Concernant la propreté, il est indiqué que 2 toilettes publiques financées par Decaux vont être installées dans le centre-ville de Choisy. Pour les Gondoles, un accès aux toilettes de la ferme est possible.
- Problème des boîtiers des opérateurs télécom restant ouverts. Il est indiqué que lorsque les services municipaux en sont informés, ils demandent aux opérateurs d'intervenir.
- Est-ce que les caméras de vidéo-protection qui vont être installées pourraient l'être jusqu'à la rue des Morillons ?
- Serait-il possible d'installer des portiques à vélo devant le Franprix près du pont ?

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Suite à une question d'urbanisme d'un habitant, l'élu en charge de cette question, M. Ali ID ELOUALI a répondu à quelques questions et donné des informations à ce sujet.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document constitué par les règles d'urbanisme et de construction dans une ville. Le PLU dessine le visage d'une ville. Il est soumis au contrôle de légalité (préfecture).

Le PLU peut être modifié soit par une révision, qui est une procédure assez lourde et qui doit être validée par le Territoire (EPT12), soit par des modifications.

Actuellement sur la ville, le PLU fait l'objet de deux modifications afin de **mieux prendre en compte la biodiversité, le dérèglement climatique**, lutter contre les divisions parcellaires, imposer 30% de pleine terre pour les constructions, **établir une « charte de construction neuve » pour des projets plus qualitatifs**, identifier le patrimoine de la ville pour mieux le protéger...

L' élu rappelle aux habitants que si un permis de construire leur paraît irrégulier, ils peuvent, et il leur est recommandé, de faire un signalement au service urbanisme.

Il est convenu avec les habitants que M. ID ELOUALI pourra venir donner des explications plus approfondies sur les modifications du PLU, lors d'un prochain conseil de quartier.

INFORMATIONS DIVERSES

- M. VOISIN, domicilié 51 rue Chevreul, invite les habitants à venir le samedi 25 juin à cette adresse à un événement festif.
- **Un groupe de travail et de réflexion « culture et loisirs » devrait se mettre en place.**
- Le samedi 25 juin est organisé un nettoyage des déchets quais de Seine par l'association OSE.
- Damien DESROCHES, élu municipal, président du CA du Théâtre-cinéma Paul Eluard fait savoir que la directrice du théâtre est prête à venir lors d'un prochain conseil de quartier, présenter brièvement la prochaine saison 2022-2023.

Le conseil de quartier se termine à 21H30.

La prochaine réunion du conseil de quartier aura lieu le mardi 20 septembre à 19H à la Calypso.